



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Fortifications de Vauban  
inscrites sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2008

# Réseau des sites majeurs Vauban

ARRAS • BESANÇON • BLAYE/CUSSAC-FORT-MÉDOC • BRIANÇON • CAMARET-SUR-MER • LONGWY • MONT-DAUPHIN  
MONT-LOUIS • NEUF-BRISACH • SAINT-MARTIN-DE-RÉ • SAINT-VAAST-LA-HOUGUE • VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT

## Communiqué de presse

# Renouvellement du conseil d'administration du Réseau Vauban



Le Conseil d'administration accueilli par le Centre des monuments nationaux à l'Hôtel de Sully  
© Réseau Vauban

Le Réseau des sites majeurs de Vauban, qui fédère les douze fortifications de Vauban inscrites sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, s'est réuni à l'occasion de son conseil d'administration, au Centre des monuments nationaux/Hôtel de Sully (Paris), le 23 septembre 2020. Ce conseil d'administration accueillait ses nouveaux membres élus lors du scrutin municipal de l'année 2020.


Les membres de l'association réunis (élu.e.s issu.e.s des collectivités gestionnaires et/ou propriétaires de fortifications) ont élu un nouveau bureau et une nouvelle Présidente. Jean-Louis Fousseret, ancien Maire-Président de Grand Besançon Métropole, Président-fondateur de l'association depuis sa création en 2005, a confié ses responsabilités à Anne Vignot, qui lui a succédé à la Mairie et à la Communauté Urbaine de Besançon. Celle-ci exercera sa fonction entourée de sept autres membres du bureau.

Jean-Louis Fousseret a rappelé que l'association existe pour perdurer au-delà du temps politique. Le Réseau est un lieu d'échanges, qui a garanti et garantira encore une gestion exigeante, dans le respect des valeurs de l'Unesco, de ce patrimoine fortifié reconnu internationalement. Les fortifications de Vauban sont notre héritage commun ; le rôle de tous les acteurs du Réseau est de les préserver et de les transmettre aux générations futures.

La nouvelle présidente Anne Vignot a quant à elle exprimé son attachement au Patrimoine, qui nous permet de retracer l'histoire et de se projeter dans l'avenir. Ce Réseau existe aussi pour faire dialoguer et raconter les morceaux d'histoire de chaque territoire qui en fait partie. Elle souhaite faire comprendre à tous ce qu'est la spécificité de ce patrimoine et pourquoi il mérite l'universalité reconnue par l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco.



Jean-Louis Fousseret et Anne Vignot, nouvelle Présidente de l'association  
© Réseau Vauban



**Le bien en série « Fortifications de Vauban »**

Inscrit depuis 2008 sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, le bien en série « Fortifications de Vauban » réunit les 12 sites fortifiés d'Arras, Besançon, Blaye/Cussac-Fort-Médoc, Briançon, Camaret-sur-Mer, Longwy, Mont-Dauphin, Mont-Louis, Neuf-Brisach, Saint-Martin-de-Ré, Saint-Vaast-la-Hougue, Villefranche-de-Conflemt. Considérés comme **les plus représentatifs de l'œuvre de Vauban**, ces **12 sites exceptionnels** sont réunis au sein du Réseau des sites majeurs de Vauban, qui coordonne la gestion et la valorisation du bien.

### Contact et renseignements

Julie Mottet, directrice - julie.mottet@besancon.fr / 03 81 41 53 95  
Réseau des sites majeurs de Vauban - 2, rue Mégevand - 25034 Besançon cedex  
[www.sites-vauban.org](http://www.sites-vauban.org)